

Un régime de retraite pour nous !



INFOLETTRE



Volume 1, numéro 1, avril 2008

Nous sommes très heureux de vous présenter ce premier bulletin d'information destiné aux adhérents et adhérentes du régime de retraite des organismes communautaires, groupes de femmes et d'économie sociale. À compter d'aujourd'hui, vous serez donc informés régulièrement de l'évolution et de la mise en place du régime.

Adhésions

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 650 personnes (environ cent organismes) ont fait le choix d'adhérer au régime de retraite. Une première analyse nous indique que les adhérents proviennent d'organismes dont les deux tiers se situent dans les régions (incluant Laval et Montérégie) autres que Montréal.

Il s'agit, pour une grande majorité, de groupes de base qui proviennent de réseaux très diversifiés.

Nouvel échéancier

Comme vous le savez, différentes conditions doivent être mises en place pour le démarrage de ce régime. La première consiste à atteindre l'objectif de huit cent (800) adhérents. Pour y arriver, une nouvelle date butoir a été fixée au **15 mai** prochain. Du train où vont les choses, il est possible que nous ayons atteint ce nombre avant la date convenue.

La deuxième condition est le versement par le SACAIS d'une subvention qui permettra d'assumer les frais de démarrage du régime. Ces frais sont généralement plus élevés lors de la première année d'opération et pourraient pénaliser la première cohorte d'adhérents, d'où la demande de financement pour que les frais de démarrage et de la première année soient assumés par une source autre que la caisse de retraite.

Bonne nouvelle! Nous apprenons aujourd'hui (3 avril) dans une lettre émanant du cabinet du ministre Sam Hammad que la subvention demandée nous a été accordée. Depuis le début de ce projet, nous avons pu compter sur le soutien constant des responsables du SACAIS. Nous les remercions.

Les deux conditions étant presque atteintes, nous sommes confiants d'être en mesure de procéder dans un avenir rapproché en respectant les conditions que nous nous sommes fixées et que nous avons dites pour nous assurer de la mise sur pied d'un régime viable. La date du **1^{er} octobre** a été retenue comme date officielle de démarrage du régime et du début du versement des cotisations, le temps de mettre en place le comité de retraite provisoire et de mettre en place la logistique pour être opérationnels à cette date.

Comité retraite provisoire

Au cours de la tournée de formation, certaines personnes nous ont fait part de leur intérêt de siéger au comité provisoire. Aux personnes qui nous ont déjà manifesté leur intention ainsi qu'aux autres qui souhaitent le faire, nous vous invitons à nous faire parvenir votre demande ainsi qu'un bref c.v. pour vous présenter. Un comité de sélection procédera par la suite au choix des candidats et candidates.

Pour vous informer sur la composition ainsi que sur le mandat du comité retraite, veuillez consulter le document de présentation du régime aux pages 24 et 25 (disponible sur les sites internet du CFP et de Relais-femmes). Suite à la mise sur pied du comité, une première formation aura lieu à l'intention de ses membres.

Formation

Même si la tournée nationale de formation a pris fin, Relais-femmes et le Centre de formation populaire sont toujours disponibles pour les organismes qui souhaiteraient bénéficier d'une formation sur le régime de retraite. Des coûts sont cependant à prévoir. Pour ce, contacter l'un ou l'autre des organismes.

Documents en ligne

L'ensemble des documents remis dans le cadre des formations, y inclus la présentation Power point sont maintenant disponibles et peuvent être téléchargés à partir des sites internet du CFP et de Relais-femmes.

Mise en nomination

Notre projet retraite est mis en nomination pour le prix « Initiative gagnante » qui sera décerné le 22 mai prochain dans le cadre de la célébration du 10^e anniversaire du CSMO-ESAC. (pour plus de détails, consultez le site du CSMO-ESAC : www.csmoesac.qc.ca)

Pour plus de renseignements sur le régime de retraite consultez nos sites internet :

www.lecfp.qc.ca

www.relais-femmes.qc.ca